REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO
PRIMATURE

ARC-CSU
AUTORITÉ DE RÉGULATION ET DE CONTRÔLE DE LA COUVERTURE SANTÉ UNIVERSELLE

DIRECTION GENERALE

PROFIL DES POSTES A POURVOIR

Autorité de Régulation et de Contrôle de la Couverture Santé Universelle
ARC - CSU
Direction Générale

FEVRIER 2024

I. Direction juridique et contentieux

Postes à pourvoir : trois (3)

1.1 Directeur Juridique et de Contentieux

Principales missions et responsabilités

Sous la supervision du Directeur Général de l'ARC-CSU, le Directeur Juridique et de Contentieux est chargé de :

- Conduire ou diriger la mise en place des procédures juridiques ;
- Étudier, analyser et donner les avis techniques sur toute question ou dossier susceptible d'avoir des implications juridiques immédiates, à court, moyen et long terme ;
- Contribuer à la conception, l'élaboration, l'application et la révision des textes réglementaires et normatifs régissant la Couverture Santé Universelle (CSU) en RDC ;
- Examiner et traiter toutes les actions des organismes de la CSU soumis à l'arbitrage ou à l'avis de l'ARC-CSU ;
- Assurer la gestion de tous les contentieux entre l'ARC-CSU et les tiers ;
- Contribuer à la prise des décisions sur les contentieux relatifs à la gestion des ressources humaines de l'ARC-CSU ;
- Assurer le leadership des agents et cadres de la Direction dont il a la responsabilité ;
- Participer au processus de planification stratégique et opérationnelle de l'ARC-CSU
- Contribuer à l'élaboration et ou à l'amélioration du manuel des procédures en matière des activités qui lient l'ARC-CSU avec les tiers ;
- S'assurer que les instruments juridiques produits dans le cadre de la couverture santé universelle sont distribués et bien compris par toutes les parties prenantes afin de garantir la conformité de leurs actes avec ces instruments ;
- Proposer les missions de suivi de l'application correcte des instruments juridiques mis à la disposition des parties prenantes ;
- Exécuter toutes les autres tâches confiées par la Direction Générale.

Qualifications et profil requis

- Être de nationalité congolaise ;
- Avoir un diplôme de Bac+5 en Droit ;
- Avoir une spécialisation (Master, DEA, DESS ou Doctorat) en Droit Public ou tout autre domaine en Droit est un atout ;
- Avoir une expérience professionnelle d'au moins 7 ans en qualité de Conseiller juridique ou Chef de Division ou équivalent dans une institution publique ou privée ;
- Avoir participé avec succès à la formation sur la sécurité (BSAFE) prouvé par un certificat est un atout ;
- Avoir participé à la formation sur la prévention de l'exploitation et des abus sexuels (PSEA) est un atout ;

Connaître le cadre international, légal, règlementaire, politique, stratégique et normatif de l'organisation et du fonctionnement du système de santé Congolais ainsi que de la CSU ;

- Connaissance de logiciels de traitement de texte, tableur Excel et de Powerpoint ;
- La maîtrise de l'Anglais est un atout.

1.2 Chef de Service des questions juridiques

Principales missions et responsabilités

Sous la supervision du Directeur juridique, le Chef de Service des questions juridiques est chargé de :

- Initier et mettre à jour les procédures juridiques pour la bonne marche de l'ARC-CSU ;
- Traiter et donner les avis préalables sur toute question ou dossier susceptible d'avoir des implications juridiques immédiates à court, moyen ou long terme ;
- Appuyer le Directeur juridique dans la conception, l'élaboration, l'application et la révision des textes réglementaires et normatifs régissant la CSU en RDC ;
- Participer à la gestion des contentieux relatifs à la gestion des ressources humaines ;
- Exécuter toutes les autres tâches confiées par le Directeur Juridique.

Qualifications et profil requis

- Être de nationalité congolaise ;
- Avoir un diplôme de Bac+5 en Droit ;
- Avoir une expérience professionnelle d'au moins 5 ans en qualité de Conseiller Juridique d'une institution publique ou privée ;
- Avoir un certificat (cours certifiant) en Droit des Sociétés, Droit des Assurances et Economique est un atout ;
- Avoir participé avec succès à la formation sur la sécurité (BSAFE) prouvé par un certificat est un atout ;
- Avoir participé à la formation sur la prévention de l'exploitation et des abus sexuels (PSEA) est un atout ;
- Connaître le cadre international, légal, règlementaire, politique, stratégique et normatif de l'organisation et du fonctionnement du système de santé Congolais ainsi que de la Couverture santé universelle ;
- Connaissance de logiciels de traitement de texte, tableur Excel et de Powerpoint ;
- La maîtrise de l'Anglais est un atout.

1.3 Chef de Service Contentieux

Principales missions et responsabilités :

Sous la supervision du Directeur juridique, le Chef de service est chargé de :

- Mettre en œuvre les actions nécessaires pour prévenir et mitiger les éventuels contentieux à impact social, économique et financier négatif à l'égard de l'ARC-CSU ;
- Traiter et donner les avis juridiques scientifiquement valables sur tous les contentieux entre l'ARC-CSU et les tiers ;
- Préparer les avis sur toutes les actions contre les décisions des organismes de la couverture santé universelle soumis à l'arbitrage de l'ARC-CSU ;
- Exécuter toutes les autres tâches confiées par le Directeur Juridique.

Qualifications et profil requis

- Être de nationalité congolaise
- Avoir un diplôme de Bac+5 en droit ;
- Avoir un certificat (cours certifiant) en droit des sociétés, des assurances et économique est un atout ;
- Avoir une expérience professionnelle d'au moins 5 ans en qualité de juriste d'une institution publique ou privée.
- Avoir participé avec succès à la formation sur la sécurité (B-SAFE) prouvé par un certificat est un atout ;
- Avoir participé à la formation sur la prévention de l'exploitation et des abus sexuels (PSEA) est un atout ;
- Connaître le cadre international, légal, règlementaire, politique, stratégique et normatif de l'organisation et du fonctionnement du système de santé Congolais ainsi que de la Couverture santé universelle ;
- Connaissance de logiciels de traitement de texte, tableur Excel et de Powerpoint ;
- La maîtrise de l'Anglais est un atout.

II. Direction des Ressources Humaines

Postes à pourvoir : trois (3)

2.1 Directeur des ressources humaines

Principales missions et responsabilités

Sous la supervision du Directeur Général de l'ARC-CSU, le Directeur des Ressources Humaines est chargé de :

- Définir et piloter les stratégies et politiques des Ressources humaines (RH) de l'ARC-CSU, la politique de recrutement, politique de formation, le développement des ressources humaines, gestion de la paie, etc. ;
- Produire et mettre à jour les avants projets des statuts et conventions spécifiques du personnel au sein de l'ARC – CSU ;
- Assurer l'observance des statuts et les conventions spécifiques ;
- Assurer le développement des compétences des ressources humaines ;
- Gérer la carrière de tous les agents de l'ARC-CSU ;
- Accompagner la Direction Générale sur l'ensemble des sujets de RH ;
- Dans le cadre de la gestion axée sur les résultats, participer avec les cadres des Directions concernées, à l'élaboration et à la mise à jour des jobs descriptions de tous les agents ;
- Diriger et encadrer le processus d'évaluation annuelle de la performance des agents ;
- Participer à l'élaboration et à la mise à jour du manuel des procédures en matière de recrutement et de la gestion du personnel ;
- Assurer le leadership des agents et cadres de la Direction dont il a la responsabilité ;
- Participer au processus de planification stratégique et opérationnelle de l'ARC-CSU ;
- Contribuer à l'élaboration et ou à l'amélioration du manuel des procédures en matière du développement et de la gestion des ressources humaines ;
- Conseiller la Direction Générale en matière de RH ;
- Appuyer la Direction Générale au processus de recrutement des agents de collaboration et d'exécution ;
- Contribuer à la gestion prévisionnelle des emplois, des effectifs et des compétences des RH ;
- Veiller à l'application des Statuts, textes légaux et règlementaires relatifs à la gestion des RH de l'ARC-CSU ;
- Veiller à la mise en place et au respect de l'application des conditions optimales de travail au sein de l'ARC-CSU ;
- Promouvoir le dialogue social et la communication interpersonnelle au sein de l'ARC-CSU ;
- Organiser et promouvoir les actions sociales, les activités culturelles, sportives et ludiques en faveur des ressources humaines ;
- Veiller à la santé et sécurité au travail du personnel ;
- Exécuter toutes les autres tâches confiées par la Direction Générale.

Qualifications et profil requis

- Être de nationalité congolaise ;
- Avoir un diplôme de Bac+5 en Sciences de Gestion des Ressources Humaines ou autres domaines des Sciences Sociales ;
- Avoir une spécialisation (Master, DEA, DESS ou Doctorat) en Sciences de Gestion des Ressources Humaines ou autres domaines des Sciences Sociales est un atout ;
- Avoir une expérience professionnelle d'au moins 7 ans dans le domaine d'administration dans une institution publique ou privée dont au moins 3 ans du travail à un poste de responsabilité de gestion des RH (Chef de département ou Chef de Service, responsable administratif et financier, etc.) ;
- Avoir travaillé dans un des organismes de financement bilatéral ou multilatéral du secteur de la Santé est un atout ;
- Avoir participé avec succès à la formation sur la sécurité (B-SAFE) prouvé par un certificat est un atout ;
- Avoir participé à la formation sur la prévention de l'exploitation et des abus sexuels (PSEA) est un atout ;
- Connaître le cadre international, légal, règlementaire, politique, stratégique et normatif de l'organisation et du fonctionnement du système de santé Congolais ainsi que de la CSU ;
- Connaissance de logiciels de traitement de texte, tableur Excel et de Powerpoint ;
- La maîtrise de l'Anglais est un atout.

2.2 Chef de Service Développement du capital humain

Principales missions et responsabilités

Sous la supervision du Directeur des Ressources Humaines, le Chef de Service de Développement du capital humain est chargé de :

- Mettre en œuvre les stratégies et politique en matière de formation continue, motivation, fidélisation et le développement social du personnel ;
- Appuyer l'encadrement de l'ensemble du personnel de l'ARC-CSU ;
- Proposer et mettre en œuvre des projets des RH relatifs au développement socio-économique du personnel de l'ARC-CSU ;
- Assurer le suivi des indicateurs de performance en matières des RH ;
- Mettre en place les conditions optimales de travail en faveur des agents et en assurer le suivi ;
- Promouvoir le dialogue social et la communication interpersonnelle au sein du secteur ;
- Organiser et promouvoir les actions sociales, les activités culturelles, sportives et ludiques en faveur des ressources humaines ;
- Promouvoir la santé et la sécurité au travail ;
- Exécuter toutes les autres tâches confiées par le Directeur des ressources humaines.

Qualifications et profil requis

- Être de nationalité congolaise ;
- Avoir un diplôme de Bac+5 en Sciences Sociales ;
- Avoir un certificat (cours certifiant) en Développement des Ressources Humaines ou domaine apparenté est un atout ;
- Avoir une expérience professionnelle d'au moins 5 ans dans la gestion administrative au sein d'une institution publique ou privée dont au moins 2 ans du travail à un poste de responsabilité de gestion des ressources humaines (Chef de bureau, superviseur, …) ;
- Avoir participé avec succès à la formation sur la sécurité (BSAFE) prouvé par un certificat est un atout ;
- Avoir participé à la formation sur la prévention de l'exploitation et des abus sexuels (PSEA) est un atout ;
- Connaître le cadre international, légal, règlementaire, politique, stratégique et normatif de l'organisation et du fonctionnement du système de santé congolais ainsi que de la CSU ;
- Connaissance de logiciels de traitement de texte, tableur Excel et de Powerpoint ;
- La maîtrise de l'Anglais est un atout.

2.3 Chef de Service Gestion du personnel

Principales missions et responsabilités

Sous la supervision du Directeur des Ressources Humaines, le Chef de service Gestion du personnel est chargé de :

- Mettre en œuvre les stratégies et politique RH de l'ARC-CSU en matière de recrutement, avancement en grade et de la gestion de la paie, etc. ;
- Assurer la comptabilité administrative de la paie (salaire de base, primes et autres avantages) ;
- Donner les avis techniques sur la gestion prévisionnelle des emplois, des effectifs et des compétences des RH ;
- Mettre en place les mécanismes pour l'application des Statuts, textes légaux et règlementaires relatifs à la gestion des ressources humaines de l'ARC-CSU ;
- Donner les avis techniques sur les effectifs et l'évolution de la masse salariale ;
- Exécuter toutes les autres tâches confiées par le Directeur des Ressources Humaines.

Qualifications et profil requis

- Être de nationalité congolaise ;
- Avoir un diplôme de Bac+5 en Sciences de gestion des entreprises ou un autre domaine des Sciences sociales ou Droit des Sociétés ;
- Avoir un certificat (cours certifiant) en en droit des sociétés, des assurances et économique est un atout ;
- Avoir une expérience professionnelle d'au moins 5 ans en qualité de juriste d'une institution publique ou une entreprise commerciale ou encore au barreau dont au moins 2 ans du travail à un poste de responsabilité (Chef de bureau ou de supervision) ;
- Avoir participé avec succès à la formation sur la sécurité (BSAFE) prouvé par un certificat est un atout ;
- Avoir participé à la formation sur la prévention de l'exploitation et des abus sexuels (PSEA) est un atout ;
- Connaître le cadre international, légal, règlementaire, politique, stratégique et normatif de l'organisation et du fonctionnement du système de santé Congolais ainsi que de la Couverture santé universelle ;
- Connaissance de logiciels de traitement de texte, tableur Excel et de Powerpoint ;
- La maîtrise de l'Anglais est un atout.

III. Direction Administrative et Financière

Postes à pourvoir : Cinq (5)

3.1 Directeur Administratif et Financier

Principales missions et responsabilités :

Sous la supervision du Directeur Général de l'ARC-CSU, le Directeur Administratif et Financier (DAF) est chargé de :

- Assurer le recouvrement des recettes de l'ARC-CSU conformément aux prévisions élaborées ;
- S'assurer de la bonne gestion des ressources financières et matérielles ainsi que la logistique de l'ARC-CSU ;
- Élaborer, en collaboration avec tous les autres services de l'ARC-CSU, le budget de l'ARC-CSU ;
- Assurer la liquidation et l'ordonnancement des dépenses dans le cadre de l'exécution du budget de l'ARC-CSU ;
- Préparer le déroulement des missions d'audit, de contrôle et d'inspection externe.
- Assurer la gestion des biens meubles et immeubles de l'ARC-CSU ;
- Assurer une communication adéquate avec toutes les Directions de l'ARC CSU dans le cadre du suivi budgétaire ;
- Tenir les inventaires des biens meubles et immeubles de l'ARC-CSU ;
- Veiller au respect et au suivi de la mise en œuvre des procédures administratives relatives à la gestion financière et budgétaire ainsi qu'à la gestion logistique ;
- Assurer l'appui-conseil à tous les autres Services de l'ARC-CSU en matière des finances, du budget et de la logistique ;
- Organiser la Passation des Marchés Publics (PMP) au travers des plans de passation des marchés réalistes ;
- S'assurer que les plans de passation des marchés sont exécutés à temps, régulièrement mis à jour afin d'absorber au maximum le budget des acquisitions des biens et services prévues à cet effet et éviter les retards d'exécution des activités qui dépendront de ces acquisitions ;
- Tenir la comptabilité administrative de l'ARC-CSU ;
- Produire les rapports périodiques d'exécution du budget ainsi que le rapport général d'activités ;
- Assurer le leadership des agents et cadres de la Direction dont il a la responsabilité ;
- Participer au processus de planification stratégique et opérationnelle de l'ARC-CSU ;
- Contribuer à l'élaboration et ou à l'amélioration du manuel des procédures en matière de gestion administrative, financière et logistique ;
- Exécuter toutes les autres tâches confiées par la Direction Générale.

Qualifications et profil requis

- Être de nationalité congolaise ;
- Avoir un diplôme de Bac+5 sciences économiques ou en gestion financière ou en Gestion des Institutions de santé
- Avoir une spécialisation (Master, DEA, DESS ou doctorat) dans le domaine des finances publiques et ou comptabilité est un atout
- Avoir une expérience professionnelle d'au moins 7 ans dans le domaine de gestion financière ou des finances publiques dans une institution publique ou privée dont au moins 3 ans du travail à un poste de responsabilité de gestion financières (Chef de département ou chef de Service, responsable administratif et financier, etc.) ;

- Avoir participé avec succès à la formation sur la sécurité (BSAFE) prouvé par un certificat est un atout ;
- Avoir participé à la formation sur la prévention de l'exploitation et des abus sexuels (PSEA) est un atout ;
- Connaître le cadre international, légal, règlementaire, politique, stratégique et normatif de l'organisation et du fonctionnement du système de santé Congolais ainsi que de la Couverture santé universelle ;
- Connaissance de logiciels de traitement de texte, tableur Excel et de Powerpoint, logiciel de gestion financière, etc.
- La maîtrise de l'Anglais est un atout.

3.2 Chef de Service Recouvrement des Recettes

Principales missions et responsabilités

Sous la supervision du Directeur Administratif et Financier, le Chef de Service Recouvrement des Recettes est chargé de :

- Mettre en œuvre les actions nécessaires pour atteindre les assignations des recettes inscrites dans les prévisions annuelles ;
- S'assurer du recouvrement de tous les revenus de l'ARC-CSU auprès des assujettis ;
- S'assurer de la sincérité des déclarations mensuelles faites par les assujettis ;
- Collaborer avec les services compétents de l'ARC-CSU en vue de contrôle et de recouvrement optimaux des recettes de l'ARC-CSU ;
- Collaborer avec les services attitrés des Ministères du Budget et des Finances en vue de décaissement des ressources de l'ARC-CSU inscrites dans le budget général de l'Etat ;
- Rechercher et signaler toute situation d'irrégularité des déclarations ou de retard de recouvrement en vue d'actions appropriées ;
- Exécuter toutes les autres tâches confiées par le Directeur Administratif et Financier.

Qualifications et profil requis

- Être de nationalité congolaise ;
- Avoir un diplôme de Bac+5 en Economie ou en Gestion Financière ;
- Avoir un certificat (cours certifiant) dans le domaine des Finances Publiques ou de Fiscalité est un atout ;
- Avoir une expérience professionnelle d'au moins 5 ans dans le service de recouvrement des recettes et de redressement fiscal ou parafiscal au sein d'une institution publique ou privée dont au moins 2 ans du travail à un poste de responsabilité ;
- Avoir participé avec succès à la formation sur la sécurité (BSAFE) prouvé par un certificat est un atout ;
- Avoir participé à la formation sur la prévention de l'exploitation et des abus sexuels (PSEA) est un atout ;
- Connaître le cadre international, légal, règlementaire, politique, stratégique et normatif de l'organisation et du fonctionnement du système de santé Congolais ainsi que de la Couverture santé universelle ;
- Connaissance de logiciels de traitement de texte, tableur Excel et de Powerpoint, gestion des approvisionnements ;
- La maîtrise de l'Anglais est un atout.

3.3 Chef de Service Suivi et Evaluation du Budget

Principales missions et responsabilités

Sous la supervision du Directeur Administratif et Financier, le Chef de Service Suivi et Evaluation du Budget est chargé de :

- Analyser les dossiers ayant trait au suivi de l'exécution budgétaire ;
- Assurer la liquidation de toutes les dépenses de l'ARC-CSU engagées par les autres services ;
- Élaborer la comptabilité consolidée des engagements et de liquidation ;
- Assurer le suivi de paiement des arriérés des dépenses dûment liquidées et non encore payées ;
- Élaborer le rapport trimestriel de l'exécution du budget de l'ARC-CSU en recettes et en dépenses ;
- Exécuter toutes les autres tâches confiées par le Directeur Administratif et Financier.

Qualifications et profil requis

- Être de nationalité congolaise ;
- Avoir un diplôme de Bac+5 en Economie ou en Gestion Financière ;
- Avoir un certificat (cours certifiant) dans le domaine des Finances Publiques ou de Contrôle Budgétaire est un atout ;
- Avoir une expérience professionnelle d'au moins 5 ans dans le service de liquidation ou de contrôle budgétaire au sein d'une institution publique ou privée dont au moins 2 ans du travail à un poste de responsabilité ;
- Avoir participé avec succès à la formation sur la sécurité (BSAFE) prouvé par un certificat est un atout ;
- Avoir participé à la formation sur la prévention de l'exploitation et des abus sexuels (PSEA) est un atout ;
- Connaître le cadre international, légal, règlementaire, politique, stratégique et normatif de l'organisation et du fonctionnement du système de santé Congolais ainsi que de la Couverture santé universelle ;
- Connaissance de logiciels de traitement de texte, tableur Excel et de Powerpoint, gestion des approvisionnements ;
- La maîtrise de l'Anglais est un atout.

3.4 Chef de Service Comptabilité

Principales missions et responsabilités

Sous la supervision du Directeur Administratif et Financier, le Chef de Service Comptabilité est chargé de :

- Assurer le suivi journalier du niveau de la trésorerie de l'ARC-CSU ;
- Assurer l'ordonnancement de recettes propres et de toutes les dépenses de l'ARC-CSU engagées par les autres services ;
- Mettre à jour le niveau de l'exécution budgétaire journalière en recettes et en dépenses ;
- Élaborer la comptabilité consolidée comprenant la situation des engagements, de liquidation et d'ordonnancement ;
- Assurer le suivi de paiement des dépenses régulièrement ordonnancées ;
- Réunir et conserver les copies des pièces justificatives de paiement et des recettes ;
- Exécuter toutes les autres tâches confiées par le Directeur Administratif et Financier.

Qualifications et profil requis

- Être de nationalité congolaise ;
- Avoir un diplôme de Bac+5 en Economie ou en Gestion Financière ;
- Avoir un certificat (cours certifiant) dans le domaine des finances publiques ou de contrôle budgétaire est un atout ;
- Avoir une expérience professionnelle d'au moins 5 ans dans le service d'ordonnancement, de paiement ou de comptabilité au sein d'une institution publique ou privée dont au moins 2 ans du travail à un poste de responsabilité ;
- Avoir participé avec succès à la formation sur la sécurité (BSAFE) prouvé par un certificat est un atout ;
- Avoir participé à la formation sur la prévention de l'exploitation et des abus sexuels (PSEA) est un atout ;
- Connaître le cadre international, légal, règlementaire, politique, stratégique et normatif de l'organisation et du fonctionnement du système de santé Congolais ainsi que de la Couverture santé universelle ;
- Connaissance de logiciels de traitement de texte, tableur Excel et de Powerpoint, gestion des approvisionnements ;
- La maîtrise de l'Anglais est un atout.

3.5 Chef des Service Logistique et Intendances

Principales missions et responsabilités

Sous la supervision du Directeur Administratif et Financier, le Chef des Services Logistique et Intendance est chargé de :

- Analyser les dossiers ayant trait en particulier à l'approvisionnement et à la gestion des stocks des matériels et fournitures de bureau de l'ARC-CSU ;
- Analyser les dossiers ayant trait en particulier à la réalisation des travaux d'intendance, à la réalisation des travaux de maintenance des bâtiments, de l'entretien de la charroie automobile et de tous les équipements de l'ARC-CSU ;
- S'assurer de la bonne gestion du charroi automobile et tous les autres équipements de l'ARC-CSU ;
- S'assurer de la mise à jour des inventaires des bâtiments, charroie automobile, équipements et biens meubles de l'ARC-CSU ;
- Exécuter toutes les autres tâches confiées par le Directeur Administratif et Financier.

Qualifications et profil requis

- Être de nationalité congolaise
- Avoir un diplôme de Bac+5 en Sciences économiques et Administration des Affaires ou en Sciences Sociales ;
- Avoir un certificat (cours certifiant) dans le domaine de la Gestion logistique est un atout ;
- Avoir une expérience professionnelle d'au moins 5 ans dans la gestion logistique au sein d'une institution publique ou privée dont au moins 2 ans du travail à un poste de responsabilité ;
- Avoir participé avec succès à la formation sur la sécurité (BSAFE) prouvé par un certificat est un atout ;
- Avoir participé à la formation sur la prévention de l'exploitation et des abus sexuels (PSEA) est un atout ;
- Connaître le cadre international, légal, règlementaire, politique, stratégique et normatif de l'organisation et du fonctionnement du système de santé Congolais ainsi que de la Couverture santé universelle ;
- Connaissance de logiciels de traitement de texte, tableur Excel et de Powerpoint, gestion des approvisionnements ;
- Maîtriser l'Anglais est un atout.

IV. Direction des Archives Nouvelles Technologies de l'Information et Communication

Postes à pourvoir : trois (3)

4.1 Directeur des Archives, Nouvelles Technologies de l'Information et Communication

Principales missions et responsabilités

Sous la supervision du Directeur Général de l'ARC-CSU, le Directeur des Archives, Nouvelles Technologies de l'Information et Communication est chargé de :

- Assurer la collecte, la centralisation et la gestion des dossiers éligibles à l'archivage provenant de différents services de l'ARC-CSU ;
- Développer le Plan de communication de l'ARC-CSU ;
- Constituer et gérer la bibliothèque, la photothèque, la filmothèque, vidéothèque ainsi que la banque de données de l'ARC-CSU ;
- Assurer la collecte, la centralisation, le traitement, la diffusion et la conservation des informations en provenance de différents services de l'ARC-CSU ;
- Assurer la reprographie de différents rapports, documents et autres dossiers à la demande des autres Directeurs ;
- Réaliser les études, la conception et le développement des logiciels informatiques et l'informatisation de toutes les procédures de l'ARC-CSU ;
- Gérer le site web de l'ARC-CSU et le réseau informatique de l'ARC-CSU ;
- Assurer la visibilité des actions de l'ARC-CSU à travers les différents médias ;
- Assurer la maintenance et l'exploitation des logiciels et des équipements informatiques du secteur ;
- Exécuter toutes les autres tâches confiées par la Direction Générale.

Qualifications et profil requis

- Être de nationalité congolaise ;
- Avoir un diplôme de Bac+5 Sciences Informatique ou Mathématiques/Informatique ou Sciences de Communication ;
- Avoir une spécialisation (Master, DEA, DESS ou doctorat) dans le domaine de NTIC est un atout ;
- Avoir une expérience professionnelle d'au moins 7 ans dans le domaine de gestion des bases des données, d'administration des réseaux ou de de développement des applications web dans une institution publique ou privée dont au moins 5 ans du travail à un poste de responsabilité ;
- Avoir participé avec succès à la formation sur la sécurité (BSAFE) prouvé par un certificat est un atout ;
- Avoir participé à la formation sur la prévention de l'exploitation et des abus sexuels (PSEA) est un atout ;
- Connaître le cadre international, légal, règlementaire, politique, stratégique et normatif de l'organisation et du fonctionnement du système de santé Congolais ainsi que de la Couverture santé universelle ;
- Maîtriser l'Anglais est un atout.

4.2 Chef de Service Nouvelles Technologies de l'Information et de Communication.

Principales missions et responsabilités

Sous la supervision du Directeur des Archives, des Nouvelles Technologies de l'Information et Communication est chargé de ;

- Contribuer à l'implantation et au développement des NTIC au sein de l'ARC-CSU ;
- Analyser les dossiers ayant trait en particulier à la création, à la mise en place et au développement du site web, à la gestion du réseau informatique et à la gestion des actions de communication de l'administration sur les réseaux informatiques ;
- Analyser les dossiers ayant trait à la réalisation des études, à la conception, au développement des logiciels informatiques, à l'informatisation de toutes les procédures techniques, administratives et financières de l'ARC-CSU et à la mise à niveau des ressources humaines dans le domaine de l'informatique ;
- Analyser les dossiers ayant trait à la maintenance et à l'exploitation des logiciels et des équipements informatiques ;
- Organiser la communication interne et externe de l'ARC-CSU
- Exécuter toutes les autres tâches confiées par le Directeur des Archives, Nouvelles Technologies de l'Information et Communication.

Qualifications et profil requis

- Être de nationalité congolaise
- Avoir un diplôme de Bac+5 en dans un des domaines de l'informatique (administration des réseaux, intelligence artificielle ; programmation, gestion des bases des données, etc.) ;
- Avoir un certificat (cours certifiant) dans le domaine de l'administration des réseaux et ou dans un autre domaine est un atout ;
- Avoir une expérience professionnelle d'au moins 5 ans l'administration des réseaux, gestion de la base des données ou programmation informatique au sein d'une institution publique dont au moins 2 ans du travail à un poste de responsabilité ;
- Avoir participé avec succès à la formation sur la sécurité (BSAFE) prouvé par un certificat est un atout ;
- Avoir participé à la formation sur la prévention de l'exploitation et des abus sexuels (PSEA) est un atout ;
- Connaître le cadre international, légal, règlementaire, politique, stratégique et normatif de l'organisation et du fonctionnement du système de santé Congolais ainsi que de la CSU ;
- Connaissance de logiciels de traitement de textes, tableur Excel et de Powerpoint, système de gestion des bases des données ;
- Maîtriser l'Anglais est un atout.

4.3 Chef de Service Archives, Bibliothèques et Publication

Principales missions et responsabilités

Sous la supervision du Directeur des Archives, Nouvelles Technologies de l'Information et Communication, le Chef de Service Archives, Bibliothèques et Publication est chargé de :

- Contribuer à la gestion des archives, de la bibliothèque et à la publication des documents de l'ARC-CSU ;
- Rédiger le répertoire des documents et archives (Documentation);
- Codifier tous les documents ;
- Analyser les dossiers ayant trait en particulier à la collecte, à la centralisation, au traitement et à la gestion des dossiers éligibles à l'archivage provenant de différents, au tri des documents collectés (archives actives, archives semi-actives et archives non-actives) et à la tenue du répertoire documentaire ;
- Analyser les dossiers ayant trait à la constitution et à la gestion de la bibliothèque, de la photothèque, de la filmothèque et vidéothèque ainsi que de la banque des données audio-visuelles ou numériques de l'ARC-CSU ;
- Analyser les dossiers ayant trait à la reprographie de différents rapports, documents et autres dossiers ;
- Exécuter toutes les autres tâches confiées par le Directeur des Archives, Nouvelles Technologies de l'Information et Communication.

Qualifications et profil requis

- Être de nationalité congolaise ;
- Avoir un diplôme de Bac+5 en Communication, Littérature, Journalisme, Bibliothéconomie (Gestion de bibliothèque), Gestion des institutions de santé et en Documentation ;
- Avoir un certificat (cours certifiant) dans le domaine de la gestion numérique des bibliothèques et des archives est un atout ;
- Avoir une expérience professionnelle d'au moins 5 ans dans le domaine de communication, relation publique ou de gestion des archives au sein d'une institution publique ou privée dont au moins 2 ans du travail à un poste de responsabilité ;
- Avoir participé avec succès à la formation sur la sécurité (BSAFE) prouvé par un certificat est un atout ;
- Avoir participé à la formation sur la prévention de l'exploitation et des abus sexuels (PSEA) est un atout ;
- Connaître le cadre international, légal, règlementaire, politique, stratégique et normatif de l'organisation et du fonctionnement du système de santé Congolais ainsi que de la Couverture santé universelle ;
- Connaitre les logiciels de traitement de textes, tableur Excel et de Powerpoint, logiciel de gestion des bibliothèques et des archives etc. ;
- Maitriser l'Anglais avec certificat est requise et la connaissance d'autres langues étrangères est un atout.

V. Direction de Régulation et Contrôle de l'offre des services et soins de santé

Postes à pourvoir : Quatre (4)

5.1 Directeur de Régulation et Contrôle de l'offre des services et soins de santé

Principales missions et responsabilités

Sous la supervision du Directeur Général de l'ARC-CSU, le Directeur de Régulation et Contrôle de l'offre des services et soins de santé est chargé de :

- Veiller au respect des conventions, des lois, et des règlements en matière des prestations des services et soins de santé ;
- Elaborer le manuel de procédure de contrôle des prestataires de service et soins de santé ;
- Promouvoir la concurrence et la participation du secteur privé dans les prestations des services et soins de santé dans le cadre de la sélection des établissements de soins de santé pour la contractualisation avec les Etablissements de facilitation de la CSU ;
- Avec la Direction Juridique et Contentieux, veiller à la mise en œuvre des paquets de services et soins de santé de base et complémentaires par les établissements des soins de santé sélectionnés dans le cadre de la CSU ;
- Analyser et préparer, avec la Direction Juridique et Contentieux, les dossiers ayant trait à l'accréditation des établissements des services et soins de santé préalablement inscrits dans le plan de couverture sanitaire et intégrés au système national d'information et de planification sanitaire ;
- Déterminer les critères à appliquer pour à la certification du personnel médical, et paramédical œuvrant dans les établissements des services et soins de santé et pharmaceutique, avec le concours des ordres des professionnels de santé ;
- Organiser et superviser le contrôle et la certification périodique du fonctionnement des dispositifs médicaux d'un point de vue technique et paraclinique ;
- S'assurer de l'effectivité et de l'efficacité des protocoles thérapeutiques utilisés par les établissements de santé qui participent à la mise en œuvre de la couverture santé universelle ;
- Procéder à des missions périodiques d'évaluation et de l'accompagnement pour la mise en place de la démarche qualité dans les établissements des services et soins de santé ;
- Veiller à la satisfaction, à la sécurité et au droit à l'information des bénéficiaires des services et soins de santé quant aux procédés thérapeutiques et aux autres mécanismes de prise en charge ;
- Participer à des missions périodiques et inopinées d'audit de la qualité des services et soins de santé faite par l'Inspection Générale de la Santé (IGS) ;
- Procéder à des missions de contrôle et de suivi des performances des établissements des services et soins de santé au regard des conventions qui lient ces établissements des soins de santé aux organisations en charge de la couverture santé universelle en tenant compte des indicateurs de l'utilisation des services, de respect de la grille tarifaire ainsi que de la gestion rationnelle des ressources en conformité aux standards nationaux et internationaux ;
- Analyser et préparer les dossiers ayant trait au contrôle à priori de tous les contrats entre le Fonds de Promotion de Santé et les investisseurs, ainsi que les établissements des services et soins de santé ;
- Participer avec IGS et l'Inspection Provinciale de la Santé (IPS) au processus de prise de décision sur les sanctions devant être infligées à toute situation de non-conformité aux normes des prestations des services et soins de santé dans le cadre de la politique de CSU ;
- Exécuter toutes les autres tâches confiées par la Direction générale.

Qualifications et profil requis

- Être de nationalité congolaise ;
- Avoir un diplôme de Docteur en Médecine ;
- Avoir une spécialisation dans le domaine de médecine clinique ou un diplôme de bac+7 ou plus (Master 2, DEA, DESS ou PhD) dans un des domaines de santé publique (santé communautaire, épidémiologie, économie de la santé, management des établissements de santé, etc.) ;
- Avoir un diplôme universitaire ou un certificat dans le domaine de l'assurance qualité des soins est un atout ;
- Avoir une expérience professionnelle d'au moins 7 ans dans le domaine de management de la qualité des soins dans une institution publique ou privée dont au moins 5 ans du travail à un poste de responsabilité ;
- Avoir participé à au moins deux missions d'évaluation et de la mise en place de la démarche qualité des soins dans les établissements de services et soins de santé est un atout ;
- Avoir travaillé dans des organisations qui ont bénéficié de l'appui des organismes de financement bilatéral ou multilatéral du secteur de la Santé est un atout ;
- Avoir travaillé dans un des organismes de financement bilatéral ou multilatéral du secteur de la Santé est un atout ;
- Avoir participé avec succès à la formation sur la sécurité (BSAFE) prouvé par un certificat est un atout ;
- Avoir participé à la formation sur la prévention de l'exploitation et des abus sexuels (PSEA) est un atout ;
- Connaître le cadre international, légal, règlementaire, politique, stratégique et normatif de l'organisation et du fonctionnement du système de santé congolais ainsi que de la CSU ;
- Connaitre les logiciels de traitement de textes, tableur Excel et de Powerpoint, logiciel de gestion hospitalière etc. ;
- Maîtriser l'Anglais est un atout.

5.2 Chef de Service Accréditation, Certification et Evaluation

Principales missions et responsabilités

Sous la supervision du Directeur de Régulation et de Contrôle de l'offre des services et soins de santé, le Chef de Service Accréditation, Certification et Evaluation est chargé de :

- Analyser les dossiers ayant trait à la concurrence et la participation du secteur privé dans les prestations des services et soins de santé ;
- Préparer les dossiers ayant trait à l'accréditation des établissements des services et soins de santé ;
- Préparer les dossiers ayant trait à la certification du personnel médical et paramédical ;
- Analyser les dossiers ayant trait à la certification et au contrôle périodique de fonctionnement des dispositifs médicaux ;
- Analyser toutes les questions liées à la mise en place et au respect du principe d'équité dans le développement de l'offre des services et soins de santé dans l'ensemble du territoire ;
- Analyser les dossiers ayant trait au contrôle à priori de tous les contrats entre le Fonds de Promotion de Santé (FPS) et les investisseurs ainsi que les établissements des services et soins de santé ;
- Exécuter toutes les autres tâches confiées par le Directeur de Régulation et Contrôle de l'offre des services et soins de santé.

Qualifications et profil requis

- Être de nationalité congolaise ;
- Avoir un diplôme de Docteur en Médecine ;
- Avoir une spécialisation dans le domaine de Médecine clinique ou un diplôme de bac+7 ou plus (Master 2, DEA, DESS ou PhD) dans un des domaines de Santé publique (Santé communautaire, Epidémiologie, Economie de la santé, Management des établissements de santé, etc.) ;
- Avoir un diplôme universitaire ou un certificat complémentaire dans le domaine des politiques, régulation, planification, suivi et évaluation de santé ou de la CSU est un atout ;
- Avoir une expérience professionnelle d'au moins 5 ans dans le domaine de suivi et évaluation des services et soins de santé dans une institution publique ou privée dont au moins 2 ans du travail à un poste de responsabilité ;
- Avoir participé avec succès à la formation sur la sécurité (BSAFE) prouvé par un certificat est un atout ;
- Avoir participé à la formation sur la prévention de l'exploitation et des abus sexuels (PSEA) est un atout ;
- Connaître le cadre international, légal, règlementaire, politique, stratégique et normatif de l'organisation et du fonctionnement du système de santé congolais ainsi que de la CSU ;
- Connaissance de logiciels de traitement de textes, tableur Excel et de Powerpoint, logiciel de gestion hospitalière, etc. ;
- Maîtriser l'Anglais est un atout.

5.3 Chef de Service suivi de l'assurance et qualité des services et soins de santé

Principales missions et responsabilités

Sous la supervision du Directeur de Régulation et de Contrôle de l'offre des services et soins de santé :

- Analyser les dossiers ayant trait à l'évaluation et à la mise en place de la démarche qualité dans les établissements des services et soins de santé ;
- S'assurer de l'efficacité des protocoles thérapeutiques édités par le Ministère de la Santé, Hygiène et Prévention ;
- Étudier et préparer les missions périodiques d'évaluation et de l'accompagnement du maintien de la qualité dans les établissements des services et soins de santé ;
- Procéder à des missions périodiques et inopinées d'audit de la qualité des services et soins de santé notamment les audits des décès ; les audits des prescriptions, etc. ;
- Proposer des sanctions pour toute situation de non-conformité aux normes en matière de l'assurance qualité ;
- Exécuter toutes les autres tâches confiées par le Directeur de Régulation et Contrôle de l'offre des services et soins de santé.

Qualifications et profil requis

- Être de nationalité congolaise ;
- Avoir un diplôme de Docteur en Médecine ;
- Avoir une spécialisation dans le domaine de médecine clinique ou un diplôme de bac+7 ou plus (Master 2, DEA, DESS ou PhD) dans un des domaines de santé publique (Santé communautaire, Epidémiologie, Economie de la santé, Management des établissements de santé, etc.) ;
- Avoir un diplôme universitaire ou un certificat complémentaire dans la démarche qualité est un atout ;
- Avoir une expérience professionnelle d'au moins 5 ans dans le domaine de suivi de la qualité des soins dans une institution publique ou privée dont au moins 2 ans du travail à un poste de responsabilité ;
- Avoir participé avec succès à la formation sur la sécurité (BSAFE) prouvé par un certificat est un atout ;
- Avoir participé à la formation sur la prévention de l'exploitation et des abus sexuels (PSEA) est un atout ;
- Connaître le cadre international, légal, règlementaire, politique, stratégique et normatif de l'organisation et du fonctionnement du système de santé Congolais ainsi que de la Couverture santé universelle ;
- Connaissance de logiciels des analyses statistiques ; de traitement de textes, tableur Excel et de Powerpoint, etc. ;
- Maîtriser l'Anglais est un atout.

5.4 *Chef de Service Contrôle et Suivi des performances des établissements des services et soins de santé*

Principales missions et responsabilités

Sous la supervision du Directeur de Régulation et de Contrôle de l'offre des services et soins de santé :

- Contribuer à la mise en place des tableaux de bord (Dashbord) des performances des établissements de santé ;
- S'assurer de la mise en œuvre des paquets de services et soins de santé de base et complémentaire dans les établissements des services et soins de santé ;
- Étudier et préparer les missions de contrôle et de suivi des performances des établissements des services et soins de santé en tenant compte des indicateurs de l'utilisation des services, de tarification et performances financières ainsi que de gestion rationnelle des ressources en conformité des standards internationaux ;
- Veiller à la satisfaction, à la sécurité et au droit à l'information des bénéficiaires des services et soins de santé soins quant aux procédés thérapeutiques et aux autres mécanismes de prise en charge ;
- Proposer des sanctions à toute situation de non-conformité aux normes sur l'utilisation des services, la tarification et la rationalisation des ressources ;
- Exécuter toutes les autres tâches confiées par le Directeur de Régulation et Contrôle de l'offre des services et soins de santé.

Qualifications et profil requis

- Être de nationalité congolaise
- Avoir un diplôme de Docteur en médecine ou de Bac+5 en sciences de santé ;
- Avoir un diplôme de bac+7 ou plus (Master 2, DEA, DESS ou PhD) dans un des domaines de santé publique (santé communautaire, épidémiologie, économie de la santé, management des établissements de santé, etc.) ;
- Avoir une expérience professionnelle d'au moins 5 ans dans le domaine de suivi des indicateurs de santé dans une institution publique ou privée dont au moins 2 ans du travail à un poste de responsabilité ;
- Avoir participé avec succès à la formation sur la sécurité (BSAFE) prouvé par un certificat est un atout ;
- Avoir participé à la formation sur la prévention de l'exploitation et des abus sexuels (PSEA) est un atout ;
- Connaître le cadre international, légal, règlementaire, politique, stratégique et normatif de l'organisation et du fonctionnement du système de santé congolais ainsi que de la CSU ;
- Connaissance des logiciels d'analyse des données statistiques (SPSS, STATA, R, etc.) ;
- Connaissance de logiciels de traitement de textes, tableur Excel et de Powerpoint, logiciel d'information sanitaire, etc. ;
- Maîtriser l'Anglais est un atout.

VI. Direction de Régulation et Contrôle Pharmaceutique

Postes à pourvoir : trois (3)

6.1 Directeur de Régulation et Contrôle Pharmaceutique

Principales missions et responsabilités

Sous la supervision du Directeur Général de l'ARC-CSU, le Directeur de Régulation et Contrôle Pharmaceutique est chargé de :

- Promouvoir la concurrence dans le marché pharmaceutique ;
- Elaborer le manuel de procédure de contrôle pharmaceutique ;
- Préparer les dossiers ayant trait à l'accréditation des établissements pharmaceutiques conformément au plan de couverture sanitaire ;
- Préparer les dossiers ayant trait à la certification du personnel pharmaceutique œuvrant dans les établissements pharmaceutiques accrédités ;
- Préparer les dossiers ayant trait à la sélection des produits pharmaceutiques devant faire l'objet de remboursement par le régime d'Assurance Maladie ;
- Analyser et préparer les dossiers ayant trait à l'analyse de service médical rendu des médicaments, vaccins et autres produits de santé ;
- Surveiller le marché pharmaceutique en termes de traçabilité de tout lot des produits pharmaceutiques de la fabrication à la dispensation, en s'assurant du maintien de la qualité et de l'équilibre entre l'offre et la demande ;
- Procéder au contrôle à priori de tous les contrats entre le Fonds de Promotion de Santé et les établissements pharmaceutiques ;
- Procéder à des missions périodiques et inopinées, d'évaluation et d'audits des établissements pharmaceutiques, en tenant compte des indicateurs de bonnes pratiques pharmaceutiques, de la tarification et des performances financières en conformité des standards internationaux ;
- Exécuter toutes les autres tâches confiées par la Direction Générale.

Qualifications et profil requis

- Être de nationalité congolaise ;
- Avoir un diplôme de Pharmacien et être inscrit au tableau de l'ordre des pharmaciens ;
- Avoir un diplôme d'études supérieures (Master 2, DEA, DESS ou PhD) complémentaire dans le domaine de(s) approvisionnement(s), la logistique des médicaments, management des établissements pharmaceutiques, master business administration) est un atout ;
- Avoir suivi des formations la régulation et la réglementation pharmaceutique est un atout ;
- Avoir une expérience professionnelle d'au moins 7 ans dans le domaine des approvisionnements ou de régulation pharmaceutique dans une institution publique ou privée dont au moins 3 ans du travail à un poste de responsabilité ;
- Avoir travaillé dans des organisations qui ont bénéficié de l'appui des organismes de financement bilatéral ou multilatéral du secteur de la santé est un atout ;
- Avoir travaillé dans un des organismes de financement bilatéral ou multilatéral du secteur de la Santé est un atout ;
- Avoir participé avec succès à la formation sur la sécurité (BSAFE) prouvé par un certificat est un atout ;

- Avoir participé à la formation sur la prévention de l'exploitation et des abus sexuels (PSEA) est un atout ;
- Connaître le cadre international, légal, règlementaire, politique, stratégique et normatif de l'organisation et du fonctionnement du système de santé congolais ainsi que de la Couverture Santé Universelle (CSU);
- Connaitre les logiciels de traitement de texte, tableur Excel et de Powerpoint, logiciel de gestion pharmaceutique, etc. ;
- Maîtriser l'Anglais est un atout.

6.2 *Chef de Service Accréditation, Certification, Evaluation et Assurance qualité des établissements pharmaceutiques*

Principales missions et responsabilités

Sous la supervision du Directeur de Régulation et Contrôle Pharmaceutique, le Chef de Service Accréditation, Certification, Evaluation et Assurance qualité des établissements pharmaceutiques, est chargé de :

- Analyser les dossiers ayant trait à la concurrence dans le marché pharmaceutique ;
- Préparer les dossiers ayant trait à l'accréditation des établissements pharmaceutiques ;
- Préparer les dossiers ayant trait à la certification du personnel pharmaceutique ;
- Analyser toutes les questions liées à la mise en place et au respect du principe de l'assurance qualité d'équité dans le domaine pharmaceutique ;
- Analyser les dossiers ayant trait au contrôle à priori de tous les contrats entre le Fonds de Promotion de la Santé (FPS) et les établissements pharmaceutiques ;
- Contribuer à la mise en place des tableaux de bord (dashbord) des performances des établissements pharmaceutiques ;
- Étudier et préparer les missions de contrôle et de suivi des performances des établissements des services et soins de santé en tenant compte des indicateurs de la disponibilité des produits pharmaceutiques, du respect de bonnes pratiques pharmaceutiques, de la tarification et performances financières, ainsi que de gestion rationnelle des ressources en conformité des standards internationaux ;
- Proposer des sanctions à toute situation de non-conformité aux normes ;
- Exécuter toutes les autres tâches confiées par le Directeur de Régulation de l'offre des services et soins de santé.

Qualifications et profil requis

- Être de nationalité congolaise ;
- Avoir un diplôme de Pharmacien et être inscrit au tableau de l'ordre des pharmaciens ;
- Avoir un diplôme supérieur (Master 2, DEA, DESS ou PhD) complémentaire dans uns des domaines de pharmacie est un atout ;
- Avoir une expérience professionnelle d'au moins 5 ans dans le domaine pharmaceutique dans une institution publique ou privée dont au moins 2 ans du travail à un poste de responsabilité ;
- Avoir participé avec succès à la formation sur la sécurité (BSAFE) prouvé par un certificat est un atout ;
- Avoir participé à la formation sur la prévention de l'exploitation et des abus sexuels (PSEA) est un atout ;
- Connaître le cadre international, légal, règlementaire, politique, stratégique et normatif de l'organisation et du fonctionnement du système de santé congolais ainsi que de la Couverture santé universelle ;
- Connaissance de logiciels de traitement de texte, tableur Excel et de Powerpoint, logiciel de gestion des médicaments etc. ;
- Maîtriser l'Anglais est un atout.

6.3 *Chef de Service Surveillance de Marché Pharmaceutique*

Principales missions et responsabilités

Sous la supervision du Directeur de Régulation et Contrôle pharmaceutique, le Chef de Service Surveillance de marché Pharmaceutique :

- Analyser et préparer les dossiers ayant trait à l'analyse de service médical rendu des médicaments, vaccins et autres produits de santé ;
- Analyser les dossiers ayant trait à la sélection des produits pharmaceutiques devant faire l'objet de remboursement par le régime d'Assurance Maladie Obligatoire ;
- S'assurer de la quantification et mise à jour des besoins réels périodiques des produits pharmaceutiques par les services du Ministère de la Santé Publique, Hygiène et Prévention ;
- Analyser les dossiers ayant trait à la répartition périodique du marché pharmaceutique entre fabricants (locaux et étrangers) ayant obtenu les Autorisations de mise sur le marché (AMM) ;
- Analyser les dossiers ayant trait à la validation des quantités à mettre sur le marché par les fabricants (locaux et internationaux) à l'issu des contrôles à priori lors de l'importation et l'enlèvement à la douane ;
- Surveiller le marché pharmaceutique en termes de traçabilité de tout lot des produits pharmaceutiques de la fabrication à la dispensation, et de l'équilibre entre l'offre et la demande ;
- Proposer des sanctions à toute situation de non-conformité aux normes ;
- Exécuter toutes les autres tâches confiées par le Directeur de Régulation pharmaceutique.

Qualifications et profil requis

- Être de nationalité congolaise ;
- Avoir un diplôme de Pharmacien et être inscrit au tableau de l'ordre des pharmaciens ;
- Avoir un diplôme supérieur (Master 2, DEA, DESS ou PhD) complémentaire dans uns des domaines de pharmacie est un atout ;
- Avoir une expérience professionnelle d'au moins 5 ans dans le domaine pharmaceutique dans une institution publique ou privée dont au moins 2 ans du travail à un poste de responsabilité ;
- Avoir participé avec succès à la formation sur la sécurité (BSAFE) prouvé par un certificat est un atout ;
- Avoir participé à la formation sur la prévention de l'exploitation et des abus sexuels (PSEA) est un atout ;
- Connaître le cadre international, légal, règlementaire, politique, stratégique et normatif de l'organisation et du fonctionnement du système de santé congolais ainsi que de la Couverture santé universelle ;
- Connaissance de logiciels de traitement de texte, tableur Excel et de Powerpoint, logiciel de gestion des médicaments etc. ;
- Maîtriser l'Anglais est un atout.

VII. Direction de Régulation et Contrôle des assurances maladies

Postes à pourvoir : trois (3)

7.1 Directeur de Régulation et Contrôle des assurances maladies

Principales missions et responsabilités

Sous la supervision du Directeur Général de l'ARC-CSU, le Directeur de Régulation et Contrôle des assurances maladies :

- Promouvoir la concurrence dans le marché des assurances maladies ;
- Elaborer le manuel de procédure de contrôle des assurances maladies ;
- Analyser et préparer les dossiers ayant trait à l'agreement technique et accréditation des organismes d'assurances maladies complémentaires ;
- Analyser et préparer les dossiers ayant trait à l'agreement des organismes des droit privé en vue de les autoriser à assumer, par voie contractuelle, certaines fonctions des caisses intermédiaires d'assurance maladie obligatoire (AMO), en l'occurrence celle de la collecte des cotisations et de paiement des prestations ;
- Superviser et contrôler les organismes de gestion d'assurances maladies complémentaires ;
- S'assurer de la qualité et de la sécurité des prestations des services et soins de santé et pharmaceutiques offerts par les établissements des services et soins de santé et pharmaceutiques accrédités et contractants avec les organismes d'assurances maladies ;
- Assurer périodiquement le contrôle à posteriori des paiements des prestations médicales et pharmaceutiques effectués par les organismes de gestion d'assurance maladie ;
- Contrôler les effectifs des affiliés au régime de l'AMO déclarés par les assujettis ;
- Contrôler le processus d'enregistrement, d'immatriculation et de délivrance des cartes biométriques aux assurés sociaux des régimes de l'AMO ;
- Participer aux délibérations sur toutes les questions relatives aux assurances maladies obligatoires et complémentaires, à la capitalisation et à l'assistance, ainsi que sur celles concernant les opérations qui interviennent dans ces domaines ;
- S'assurer de la satisfaction des affiliés des régimes de l'AMO et complémentaires quant au paquet et à la qualité des prestations des services et soins de santé et pharmaceutiques ;
- Exécuter toutes les autres tâches confiées par la Direction Générale.

Qualifications et profil requis

- Être de nationalité congolaise ;
- Avoir un diplôme de Docteur en Médecine ;
- Avoir une spécialisation dans le domaine de médecine clinique ou un diplôme de bac+7 ou plus (Master 2, DEA, DESS ou PhD) dans un des domaines de santé publique (santé communautaire, épidémiologie, économie de la santé, management des établissements de santé, etc.) ;
- Avoir une expérience professionnelle d'au moins 7 ans dans le domaine de prestations cliniques ou de suivi des performances des assurances maladies ou encore comme médecin conseil dans une institution publique ou privée dont au moins 3 ans du travail à un poste de responsabilité ;
- Avoir travaillé dans des organisations qui ont bénéficié de l'appui des organismes de financement bilatéral ou multilatéral du secteur de la Santé est un atout ;

- Avoir travaillé dans un des organismes de financement bilatéral ou multilatéral du secteur de la Santé est un atout ;
- Avoir participé avec succès à la formation sur la sécurité (BSAFE) prouvé par un certificat est un atout ;
- Avoir participé à la formation sur la prévention de l'exploitation et des abus sexuels (PSEA) est un atout ;
- Connaître le cadre international, légal, règlementaire, politique, stratégique et normatif de l'organisation et du fonctionnement du système de santé Congolais ainsi que de la Couverture santé universelle ;
- Avoir travaillé dans un établissement de santé contractant avec les assurances maladies et ou avoir accompagné la mise en place du développement du système d'assurance maladie est un atout ;
- Connaissance de logiciels de traitement de texte, tableur Excel et de Powerpoint, logiciel de gestion hospitalière, etc. ;
- Maîtriser l'Anglais est un atout.

7.2 *Chef de Service Accréditation, Agreement et Suivi des organismes d'assurances maladies*

Principales missions et responsabilités

Sous la supervision du Directeur de Régulation et Contrôle des assurances maladies, le Chef de Service Accréditation, Agreement et Suivi des organismes d'assurances maladies est chargé de :

- Analyser les dossiers ayant trait à la concurrence dans le marché des assurances maladies ;
- Préparer les dossiers ayant trait à l'agreement et à l'accréditation des organismes d'assurances complémentaires ;
- Superviser et contrôler les organismes de gestion d'assurances maladies complémentaires ;
- Préparer les dossiers ayant trait au contrôle et aux autorisations de tous les contrats entre le fonds de solidarité de santé et les établissements des services et soins de santé
- S'assurer de la qualité et de la sécurité des prestations des services et soins de santé et pharmaceutiques offerts par les établissements des services et soins de santé et pharmaceutiques accrédités et contractants avec les organismes d'assurances maladies ;
- Préparer les dossiers ayant trait au contrôle et aux autorisations de toutes les conventions de gestion déléguée entre le Fonds de Solidarité de la Santé (FSS) et les organismes de droit privés ;
- Exécuter toutes les autres tâches confiées par le Directeur de Régulation des assurances maladies.

Qualifications et profil requis

- Être de nationalité congolaise ;
- Avoir un diplôme de Docteur en Médecine ou Bac+5 en Sciences de Santé ;
- Avoir une spécialisation dans le domaine de Médecine clinique ou un diplôme de bac+7 ou plus (Master 2, DEA, DESS ou PhD) dans un des domaines de santé publique (Santé communautaire, Epidémiologie, Economie de la santé, Management des établissements de santé, etc.) ;
- Avoir une expérience professionnelle d'au moins 5 ans dans le domaine de suivi des organismes d'assurances maladies dans une institution publique ou privée dont au moins 2 ans du travail à un poste de responsabilité ;
- Avoir participé avec succès à la formation sur la sécurité (BSAFE) prouvé par un certificat est un atout ;
- Avoir participé à la formation sur la prévention de l'exploitation et des abus sexuels (PSEA) est un atout ;
- Connaître le cadre international, légal, règlementaire, politique, stratégique et normatif de l'organisation et du fonctionnement du système de santé congolais ainsi que de la Couverture santé universelle ;
- Avoir une formation de Médecin conseil ou une formation complémentaire dans la revue et analyse des dossiers cliniques dans le cadre de financement basé sur les performances est un atout ;
- Connaissance de logiciels de traitement de texte, tableur Excel et de Powerpoint, logiciel de gestion hospitalière, etc. ;
- Maîtriser l'Anglais est un atout.

7.3 Chef de Service d'Equilibre du Marché des assurances maladies

Principales missions et responsabilités

Sous la supervision du Directeur de Régulation et Contrôle des assurances maladies, le Chef de Service d'Equilibre du Marché des assurances maladies est chargé de :

- Traiter les dossiers ayant trait au contrôle a posteriori des paiements des prestations médicales et pharmaceutiques effectués par les organismes de gestion des assurances maladie obligatoire et complémentaires ;
- Préparer les missions contrôle des effectifs des affiliés au régime d'assurances maladies obligatoires (AMO) déclarés par les assujettis ;
- Traiter les dossiers ayant trait au contrôle du processus d'enregistrement, d'immatriculation et de délivrance des cartes biométriques aux assurés sociaux des régimes AMO ;
- S'assurer de la satisfaction des affiliés des régimes AMO et assurances complémentaires quant au paquet et à la qualité des prestations des services et soins de santé et pharmaceutiques ;
- Préparer les avis sur les délibérations sur toutes les questions relatives aux assurances AMO et complémentaires, à la capitalisation et à l'assistance, ainsi que sur celles concernant les opérations qui interviennent dans ces domaines ;
- Exécuter toutes les autres tâches confiées par le Directeur de Régulation et Contrôle des assurances maladies.

Qualifications et profil requis

- Être de nationalité congolaise
- Avoir un diplôme de Docteur en Médecine ou Bac+5 en Sciences de santé ;
- Avoir diplôme supérieur (Master 2, DEA, DESS ou PhD) dans un des domaines de Santé Publique (Santé communautaire, Epidémiologie, Economie de la santé, Management des établissements de santé, etc.) ;
- Avoir une expérience professionnelle d'au moins 5 ans dans le domaine de Suivi des organismes d'assurances maladies de santé ou de Suivi et évaluation en Santé Publique dans une institution publique ou privée dont au moins 3 ans du travail à un poste de responsabilité ou de supervision d'équipe ;

  Avoir participé à la formation sur la prévention de l'exploitation et des abus sexuels (PSEA) est un atout ;
- Connaître le cadre international, légal, règlementaire, politique, stratégique et normatif de l'organisation et du fonctionnement du système de santé Congolais ainsi que de la Couverture santé universelle ;
- Connaissance de logiciels de traitement de texte, tableur Excel et de Powerpoint, logiciel de gestion hospitalière, etc. ;
- Maîtriser l'Anglais est un atout.

VIII. Direction des Etudes, Planification et Programmation

Postes à pourvoir : trois (3)

8.1 Directeur des Etudes, Planification et Programmation

Principales missions et responsabilités

Sous la supervision du Directeur Général de l'ARC-CSU, le Directeur des Etudes, Planification et Programmation est chargé de :

- Élaborer le diagnostic macroéconomique du système de CSU ;
- Elaborer, en collaboration avec les autres Directions les Plans Stratégiques et Opérationnels de l'ARC-CSU ;
- Étudier les questions d'ordre légal, technique, économique et financier se rapportant au développement du système de la Couverture santé universelle et à son organisation et formuler les recommandations appropriées au pourvoir public ;
- Collaborer avec les services compétents du Ministère de la Santé Publique, Hygiène et Prévention dans la conduite des études des coûts des prestations des services et soins de santé et pharmaceutiques ;
- Produire les données statistiques du système de la CSU ;
- Centraliser et produire les rapports synthèses des activités de l'ARC-CSU ;
- Élaborer, en collaboration avec les autres services, le cadre budgétaire en moyen terme (CBMT) de l'ARC-CSU assorti de cadre des dépenses en moyen terme (CDMT) ;
- Élaborer en collaboration avec les autres services le plan d'actions opérationnel budgétisé de l'ARC-CSU assorti du projet de budget en recette et en dépenses ;
- Élaborer en collaboration avec les autres services le budget d'investissement et des activités techniques de l'ARC-CSU ;
- Assurer l'équilibre économique et financier du système de Couverture Santé Universelle (CSU);
- Assurer le contact avec les différents intervenants (partenaires techniques et financiers les ONG, les Organisations de la Société Civile, les établissements de services et soins de santé et pharmaceutiques, les organismes d'assurances maladies, etc.), élaborer un plan de mobilisation des ressources et contribuer à sa mise en œuvre (recherche des financements et appui technique);
- Exécuter toutes les autres tâches confiées par la Direction Générale.

Qualifications et profil requis

- Être de nationalité congolaise ;
- Avoir un diplôme de Docteur en Médecine ou de Bac+5 en Sciences de Santé ;
- Avoir un diplôme supérieur (Master 2, DEA, DESS ou PhD) dans un des domaines de Santé Publique (Santé communautaire, Economie de santé ou dans un domaine économique apparenté) ou un diplôme de spécialisation en Médecine clinique ;
- Avoir un diplôme supérieur (Master, DEA, DESS, PhD) en Finances Publiques ou en Politique Economique est un atout ;
- Avoir une expérience professionnelle d'au moins 7 ans dans le domaine de planification, évaluation économique et de Santé Publique dans une institution publique dont au moins 3 ans de travail à un poste de responsabilité ;

- Avoir travaillé dans des organisations qui ont bénéficié de l'appui des organismes de financement bilatéral ou multilatéral du secteur de la Santé est un atout ;
- Avoir travaillé dans un des organismes de financement bilatéral ou multilatéral du secteur de la Santé est un atout ;
- Avoir participé avec succès à la formation sur la sécurité (BSAFE) prouvé par un certificat est un atout ;
- Avoir participé à la formation sur la prévention de l'exploitation et des abus sexuels (PSEA) est un atout ;
- Connaître le cadre international, légal, règlementaire, politique, stratégique et normatif de l'organisation et du fonctionnement du système de santé congolais ainsi que de la Couverture santé universelle ;
- Connaissance de logiciels de traitement de textes, tableur Excel et de Powerpoint, logiciel de gestion hospitalière, etc. ;
- Maîtriser l'Anglais est un atout.

8.2 Chef de Service Etudes et Analyses économiques

Principales missions et responsabilités

Sous la supervision du Directeur des Etudes, Planification et Programmation, le Chef de Service Etudes et Analyses économiques est chargé de :

- Élaborer le diagnostic macroéconomique du système de Couverture Santé Universelle (CSU) ;
- Étudier les questions d'ordre légal, technique, économique et financier se rapportant au développement du système de la CSU et à son organisation et formuler les recommandations appropriées au pourvoir public ;
- Produire les données statistiques du système de la CSU ;
- Centraliser et produire les rapports synthèses des activités de l'ARC-CSU ;
- Exécuter toutes les autres tâches confiées par le Directeur de Planification, Etudes et Programmation.

Qualifications et profil requis

- Être de nationalité congolaise ;
- Avoir un diplôme de Docteur en Médecine ou de Bac+5 en Sciences Economiques, sciences de santé ou Sciences Sociales ;
- Avoir un diplôme supérieur (Master 2, DEA, DESS ou PhD) en Sante Publique (économie de la santé, épidémiologie, …) ou dans un domaine économique apparenté ;
- Avoir un diplôme supérieur (Master, DEA, DESS, PhD) en finances publiques ou en politique économique est un atout ;
- Avoir une expérience professionnelle d'au moins 5 ans dans le domaine de conduite des études et évaluation dont au moins 2 ans du travail à un poste de responsabilité ;
- Avoir travaillé dans des organisations qui ont bénéficié de l'appui des organismes de financement bilatéral ou multilatéral du secteur de la Santé est un atout ;
- Avoir travaillé dans un des organismes de financement bilatéral ou multilatéral du secteur de la Santé est un atout ;
- Avoir participé avec succès à la formation sur la sécurité (BSAFE) prouvé par un certificat est un atout ;
- Avoir participé à la formation sur la prévention de l'exploitation et des abus sexuels (PSEA) est un atout ;
- Connaître le cadre international, légal, règlementaire, politique, stratégique et normatif de l'organisation et du fonctionnement du système de santé Congolais ainsi que de la Couverture santé universelle ;
- Connaissance de logiciels de traitement de texte, tableur Excel et de Powerpoint, logiciel de gestion hospitalière, etc. ;
- Connaissance approfondie des logiciels d'analyse des données statistiques (SPSS, STATA, R, etc.)
- Maîtriser l'Anglais est un atout.

8.3 Chef de Service Stratégie et Coopération internationale

Principales missions et responsabilités

- Sous la supervision du Directeur des Etudes, Planification et Programmation, le Chef de Service Stratégie et Coopération internationale est chargé de :
- Définir, en collaboration avec les autres Directions, le plan stratégique de l'ARC-CSU ;
- Élaborer, en collaboration avec les autres services, le cadre budgétaire en moyen terme (CBMT) de l'ARC-CSU assorti de cadre des dépenses en moyen terme (CDMT) ;
- Élaborer en collaboration avec les autres services le plan d'actions opérationnel budgétisé de l'ARC-CSU ;
- Assurer le contact avec les différents intervenants (partenaires techniques et financiers, les ONG, les Organisations de la Société Civile, les organismes d'assurances maladies, ainsi que les établissements de services et soins de santé et pharmaceutiques,) et contribuer à la recherche des financements ;
- Exécuter toutes les autres tâches confiées par le Directeur des Etudes, Planification et Programmation

Qualifications et profil requis

- Être de nationalité congolaise ;
- Avoir un diplôme de Docteur en Médecine ou de Bac+5 en Sciences Economiques, Sciences de Santé ou Sciences Sociales ;
- Avoir un diplôme supérieur (Master 2, DEA, DESS ou PhD) dans un domaine de Santé Publique (Santé communautaire, Economique de la santé, etc.) ;
- Avoir une expérience professionnelle d'au moins 5 ans dans le domaine d'évaluation économique et de sante publique dans une institution publique ou privée dont au moins 2 ans du travail à un poste de responsabilité ;
- Avoir participé avec succès à la formation sur la sécurité (BSAFE) prouvé par un certificat est un atout ;
- Avoir participé à la formation sur la prévention de l'exploitation et des abus sexuels (PSEA) est un atout ;
- Connaître le cadre international, légal, règlementaire, politique, stratégique et normatif de l'organisation et du fonctionnement du système de santé congolais ainsi que de la Couverture santé universelle ;
- Avoir une expérience prouvée dans l'élaboration des plans stratégiques et des plans d'actions opérationnels budgétisés ;
- Connaissance de logiciels de traitement de texte, tableur Excel et de Powerpoint, logiciel de gestion hospitalière, etc. ;
- Maîtriser l'Anglais est un atout.

IX. Direction de l'Evaluation Economique et de Santé Publique

Postes à pourvoir : trois (3)

9.1 Directeur de l'Evaluation Economique et de Santé Publique

Principales missions et responsabilités

Sous la supervision du Directeur Général de l'ARC-CSU, le Directeur de l'Evaluation Economique et de Santé Publique est chargé de :

- Analyser et préparer les dossiers ayant trait à l'analyse de service médical rendu des médicaments, technologies de santé et dispositifs médicaux dans les dimensions coût efficacité et coût-utilité ;
- Analyser et préparer les dossiers ayant trait à l'efficience des protocoles thérapeutiques des soins et services de santé ;
- Analyser et préparer les dossiers ayant trait aux analyses médico-économiques des différentes interventions des services et soins de santé à inclure ou déjà incluses dans le paquet de base et complémentaire des assurances maladies ;
- Contribuer à la conduite des études des coûts des prestations des services et soins de santé réalisés par les services compétents du Ministère de la Santé Publique ;
- En collaboration avec les services de l'administration de la santé et de la prévoyance sociale ayant la planification et les études dans leurs attributions, effectuer les études actuarielles, en vue de fixer et d'actualiser les taux et les forfaits de cotisations à chacun des régimes d'assurances maladies ;
- Définir les modalités de tarification et les taux de remboursement des prestations des soins et services de santé et des produits pharmaceutiques ;
- S'assurer du respect des dispositions sur les principes de base de la Couverture Santé Universelle (CSU), à savoir : l'assurance qualité, l'équité la protection financière pour tous et la solidarité nationale ;
- Proposer régulièrement les fourchettes de tarifs des prestations des services et soins de santé en conformité des résultats des études des coûts et de subventionnement par le service du ministère de la santé publique ayant les études dans ses attributions ;
- Proposer régulièrement les fourchettes des prix des produits pharmaceutiques et des autres produits de santé en conformité des études des coûts et de subventionnement réalisé par le service du ministère de la santé publique ayant les études dans ses attributions ;
- Définir les modalités des taux/forfaits de cotisation au régime d'assurance maladie obligatoire et des primes d'assurances maladies complémentaires ;
- Contribuer à l'élaboration du Plan Stratégique de l'ARC-CSU ;
- Exécuter toutes les autres tâches confiées par la Direction Générale.

Qualifications et profil requis

- Être de nationalité congolaise ;
- Avoir un diplôme de Docteur en Médecine ou de Bac+5 en Sciences de Santé, Sciences Economiques ou en Sciences Sociales ;
- Avoir un diplôme supérieur (Master 2, DEA, DESS ou PhD) dans un des domaines de Sante Publique ;

- Avoir un diplôme supérieur (Master, DEA, DESS, PhD) en finances publiques ou toute autre domaine économique est un atout ;
- Avoir une expérience professionnelle d'au moins 7 ans dans le domaine d'étude, planification et programmation dans une institution publique ou privée dont au moins 5 ans du travail à un poste de responsabilité (Directeur, Chef de département ou Chef de Service, etc.) ;
- Avoir travaillé dans des organisations qui ont bénéficié de l'appui des organismes de financement bilatéral ou multilatéral du secteur de la Santé est un atout ;
- Avoir travaillé dans un des organismes de financement bilatéral ou multilatéral du secteur de la Santé est un atout ;
- Avoir participé avec succès à la formation sur la sécurité (BSAFE) prouvé par un certificat est un atout ;
- Avoir participé à la formation sur la prévention de l'exploitation et des abus sexuels (PSEA) est un atout ;
- Connaître le cadre international, légal, règlementaire, politique, stratégique et normatif de l'organisation et du fonctionnement du système de santé Congolais ainsi que de la Couverture santé universelle ;
- Connaissance de logiciels de traitement de textes, tableur Excel et de Powerpoint, logiciel de gestion hospitalière, etc. ;
- Maîtriser l'Anglais est un atout.

9.2 Chef de Service Etudes et Evaluations Médico-économiques

Principales missions et responsabilités

- Sous la supervision du Directeur de l'Evaluation Economique et de Santé Publique, le Chef de Service Etudes et Evaluations Médico-économiques est chargé de :
- Analyser et préparer les dossiers ayant trait à l'analyse des services rendus des actes médicaux et para médicaux, médicaments, technologies de santé et dispositifs médicaux dans les dimensions coût efficacité et coût-utilité ;
- Analyser et préparer les dossiers ayant trait à l'efficience des protocoles thérapeutiques des soins et services de santé ;
- Analyser et préparer les dossiers ayant trait aux analyses médico-économiques des différentes interventions des services et soins de santé à inclure ou déjà incluses dans le paquet de base et complémentaire des assurances maladies ;
- Contribuer à la conduite des études des coûts des prestations des services et soins de santé réalisés par les services compétents du Ministère de la Santé Publique, Hygiène et Prévention ;
- Exécuter toutes les autres tâches confiées par le Directeur de l'Evaluation Economique et de Santé Publique

Qualifications et profil requis

- Être de nationalité congolaise ;
- Avoir un diplôme de Docteur en Médecine ou de Bac+5 en Sciences Economiques, Sciences de Santé ou Sciences Sociales ;
- Avoir un diplôme supérieur (Master 2, DEA, DESS ou PhD) en Economie de Santé ou encore à un autre domaine de Santé Publique ;
- Avoir une expérience professionnelle d'au moins 5 ans dans le domaine des études médico-économiques dans une institution a vocation de recherche publique ou privée ;
- Avoir participé avec succès à la formation sur la sécurité (BSAFE) prouvé par un certificat est un atout ;
- Avoir participé à la formation sur la prévention de l'exploitation et des abus sexuels (PSEA) est un atout ;
- Connaître le cadre international, légal, règlementaire, politique, stratégique et normatif de l'organisation et du fonctionnement du système de santé congolais ainsi que de la Couverture santé universelle ;
- Connaissance de logiciels de traitement de texte, tableur Excel et de Powerpoint, logiciel de gestion hospitalière, etc. ;
- Maîtriser l'Anglais est un atout.

9.3 Chef de Service tarifications des prestations de la Couverture Santé Universelle

Principales missions et responsabilités

Sous la supervision du Directeur de l'Evaluation Economique et de Santé Publique, le Chef de Service Tarification des prestations de la Couverture Santé Universelle est chargé de :

- Effectuer des études actuarielles, en vue de fixer et d'actualiser les taux et les forfaits de cotisations à chacun des régimes d'assurances maladies et ce en collaboration avec les services de l'administration de la santé et de la prévoyance sociale ayant la planification et les études dans leurs attributions ;
- Définir les modalités de tarification et les taux de remboursement des prestations des soins et services de santé et des produits pharmaceutiques ;
- S'assurer du respect des dispositions quant aux principes de base de la Couverture Santé Universelle, à savoir : l'assurance qualité, l'équité la protection financière pour tous et la solidarité nationale dans le processus de fixation des tarifications ;
- Fixer et actualiser régulièrement les fourchettes de tarifs des prestations des services et soins de santé en conformité des résultats des études des coûts et de subventionnement par le service du Ministère de la Santé Publique, Hygiène et Prévention ayant les études dans ses attributions ;
- Fixer et actualiser régulièrement les fourchettes des prix des produits pharmaceutiques et des autres produits de santé en conformité des études des coûts et de subventionnement réalisé par le service du Ministère de la Santé Publique, Hygiène et Prévention ayant les études dans ses attributions ;
- Contribuer, en collaboration avec la Direction de Régulation pharmaceutique, à la stabilisation des quantités et des prix des produits pharmaceutiques en adéquation avec les besoins réels, par les mécanismes de répartition équitable du marché entre fabricants (locaux et étrangers) ayant obtenu les Autorisations de Mise sur le Marché (AMM) ainsi que de contrôle à priori lors de l'importation et l'enlèvement à la douane ;
- Définir les modalités et fixer les taux/forfaits de cotisation au régime d'assurance maladie obligatoire (AMO) et des primes d'assurances maladies complémentaires ;
- Assurer l'équilibre économique et financier du système de Couverture Santé Universelle (CSU) ;
- Exécuter toutes les autres tâches confiées par le Directeur de l'Evaluation Economique et de Santé Publique.

Qualifications et profil requis

- Être de nationalité congolaise ;
- Avoir un diplôme de Docteur en Médecine ou de Bac+5 en Sciences Economiques ou Sciences de Santé ;
- Avoir un diplôme supérieur (Master 2, DEA, DESS ou PhD) en Santé Publique ou dans un domaine économique apparenté ;
- Avoir un diplôme supérieur (Master, DEA, DESS, PhD) en Finances Publiques ou en Politique Economique est un atout ;
- Avoir une expérience professionnelle d'au moins 5 ans dans le domaine des évaluations médico-économique et de santé publique dans une institution publique ou privée dont au moins 2 ans du travail à un poste de supervision d'équipes ;

- Avoir travaillé dans un des organismes de financement bilatéral ou multilatéral du secteur de la Santé est un atout ;
- Avoir participé avec succès à la formation sur la sécurité (BSAFE) prouvé par un certificat est un atout ;
- Avoir participé à la formation sur la prévention de l'exploitation et des abus sexuels (PSEA) est un atout ;
- Connaître le cadre international, légal, règlementaire, politique, stratégique et normatif de l'organisation et du fonctionnement du système de santé congolais ainsi que de la Couverture Santé Universelle
- Connaissance de logiciels de traitement de textes, tableur Excel et de Powerpoint, logiciel de gestion hospitalière, etc. ;
- Maîtriser l'Anglais est un atout.

X. Direction de la Coordination Provinciale

Postes à pourvoir : un (1)

10.1 Directeur de la Coordination Provinciale

Principales missions et responsabilités

Sous la supervision du Directeur Général de l'ARC-CSU, le Directeur de la Coordination Provinciale est chargé de :

- Assurer le lien entre la Direction Générale et les Directions/Antennes Provinciales de l'ARC-CSU ;
- Assurer le suivi des performances techniques, administratives et financières des Directions provinciales de l'ARC-CSU ;
- S'assurer en première instance de la régularité et de la légalité des relations entre les Directions Provinciales et les organismes tierces de droit privés ;
- S'assurer de la bonne collaboration entre les Directions Provinciales et les organismes de droit public impliqués dans la mise en œuvre de la CSU en provinces ;
- S'assurer de la pertinence et de la régularité de toutes les missions des cadres et agents de la Direction générale dans les Directions Provinciales de l'ARC-CSU en provinces ;
- Exécuter toutes les autres tâches confiées par la Direction Générale.

Qualifications et profil requis

- Être de nationalité congolaise.
- Avoir un diplôme de Docteur en Médecine ou de Bac+5 en Sciences de Santé ;
- Avoir un diplôme de spécialisation en Médecine Clinique ou un diplôme supérieur (Master 2, DEA, DESS ou PhD) dans un des domaines de Santé Publique,
- Avoir une expérience professionnelle d'au moins 7 ans dans le domaine de suivi des performances des établissements de santé avec 3 ans dans un poste de responsabilité ;
- Avoir travaillé dans un des organismes de financement bilatéral ou multilatéral du secteur de la Santé est un atout ;
- Avoir participé avec succès à la formation sur la sécurité (BSAFE) prouvé par un certificat est un atout ;
- Avoir participé à la formation sur la prévention de l'exploitation et des abus sexuels (PSEA) est un atout ;
- Connaître le cadre international, légal, règlementaire, politique, stratégique et normatif de l'organisation et du fonctionnement du système de santé congolais ainsi que de la Couverture Santé Universelle ;
- Connaissance de logiciels de traitement de textes, tableur Excel et de Powerpoint, logiciel de gestion hospitalière, etc. ;
- Maîtriser l'Anglais est un atout.

Autorité de Régulation et de Contrôle de la Couverture Santé Universelle
ARC - CSU
Direction Générale

Dr FARIALA BULUBULU Hugues